

Evaluation du système BESA – Une nouvelle réflexion de la Fédération patronales des EMS vaudois (FEDEREMS)

Depuis 1995, les établissements médico-sociaux (EMS) et psychosociaux médicalisés (EPSM) du canton de Vaud font partie des utilisateurs romands de l'outil de « Planification Informatisée des Soins Infirmiers Requis » (PLAISIR), visant à mesurer la charge de besoins en soins des résidents. Cet outil est principalement utilisé dans le but d'allouer des ressources financières et des dotations en personnel, sur la base d'un questionnaire rempli par des évaluateurs spécialement formés, dont les données sont ensuite traitées et validées par des experts situés à l'autre bout de l'Atlantique (Montréal).

La volonté de déployer des systèmes d'information basés sur un langage commun entre les acteurs du système socio-sanitaire vaudois a initié plusieurs études conduites par le Service de la santé publique (SSP), en étroite collaboration avec les deux faîtières EMS du canton. Des projets pilotes dont l'objectif était de mettre en évidence les plus-values cliniques de la démarche interRAI® Soins Longue Durée (iSDL) ont vu le jour.

Afin d'évaluer les impacts de l'outil interRAI® sur la pratique quotidienne des professionnels, tout comme son adéquation à répondre aux troubles gériatriques et psychiatriques, plusieurs établissements et structures d'accompagnement ont participé à ces études. Si les résultats de ces démarches ont été qualifiés de « globalement satisfaisants », ils ont toutefois démontré certaines réserves notamment quant :

- à l'aspect chronophage de l'outil
- à sa pertinence s'agissant de la prise en compte des besoins liés aux troubles psychiatriques ou comportementales (au même titre que l'outil PLAISIR d'ailleurs...)
- au codage des capacités fonctionnelles
- à l'absence d'interface entre le logiciel et les systèmes informatisés en place dans les EMS

Il faut relever que le pilote « Temps de soins », dont l'enjeu visait à comparer les impacts liés au financement dans les disparités de classement OPAS des différents outils (PLAISIR, BESA et interRAI), a finalement démontré l'impact pour les établissements vaudois d'un possible basculement sur le système interRAI, avec une perte de financement plus que conséquente.

Partant de ce constat, et dans le but d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion, la FEDEREMS a mené en parallèle une réflexion en étroite collaboration avec la société BESA Care SA. Il s'agissait de mettre en évidence les potentielles capacités du système BESA, sa compliance avec le domaine, l'adéquation de l'outil avec la posture professionnelle et son impact sur le financement des classes OPAS.

Méthodologie

Cette évaluation a été menée sous forme de volontariat entre décembre 2019 et décembre 2020. 17 EMS/EPSM ont suivi la formation préalable, mais 7 ont finalement participé à l'entier de l'étude (le contexte de la pandémie a perturbé le suivi de ce travail).

Les EMS/EPSM ont utilisé l'outil d'évaluation des prestations CP2010, sans réduction linéaire de 8,45% utilisé dans 12 des 18 cantons BESA en Suisse.

Chaque EMS/EPSM a choisi de manière totalement autonome les résidents pour lesquels il a souhaité effectuer l'évaluation des outils BESA. De manière systématique, les évaluations ont été conduites en parallèle à une évaluation PLAISIR. L'étude a été menée avec la saisie comparative de 73 situations de

personnes présentant des troubles gériatriques, psycho-gériatriques ou psychiatriques de l'âge avancé.

Afin de consolider et d'attester de la fiabilité des résultats malgré le nombre réduit de l'échantillon, deux tests statistiques complémentaires ont été conduits en mars 2022 (tests de Fisher et Student), pour exclure les différences de variances et confirmer l'égalité des moyennes des évaluations, indépendamment de l'outil utilisé.

Résultats quantitatifs

Catégories de classe OPAS	Nb d'évaluations (n=73)	Représentation en %	Total min. soins PLAISIR	Total min soins BESA	Différence totale en min. de soins (+/-)	Ecart de classe moyen	% d'évaluations supérieur à PLAISIR	% d'évaluations inférieur à PLAISIR	% d'évaluations identique entre PLAISIR/BESA
1 à 3	1	1			Pas représentatif	Pas représentatif			
4 à 6	14	19%	1307	1643	336 min. en faveur de BESA	1,2	57%	14%	29%
7 à 9	21	30%	3373	3671	298 min. en faveur de BESA	0,5	52	24	24
10 à 12	37	50%	8567	8318	249 min. en défaveur de BESA	0,8	46	51	3

Sur la moyenne des dossiers traités, la comparaison entre les évaluations BESA et PLAISIR, en termes de minutes de soins, laisse apparaître une quasi-similitude (au total 5 minutes de différence). La moyenne de classe BESA (9.2) obtenue est très proche à celle de PLAISIR (9.3). Il apparaît que dans les classes inférieures 4 à 6 et 7 à 9, BESA détermine plutôt un delta positif, alors que pour les classes 10 à 12, catégorie souvent déterminante pour une grande majorité des EMS, l'outil BESA révèle une perte de 249 minutes (moyenne de 0.8/classe).

Résultats qualitatifs

Via le questionnaire adressé aux EMS/EPSPM, les utilisateurs se sont déclarés intéressés à intégrer dans leur pratique les différents outils du système BESA, en mentionnant notamment les éléments suivants :

- Une amélioration de l'efficacité des processus d'évaluation
- Une plus-value pour la réflexion clinique et la valorisation du rôle d'infirmier
- Une charge de travail jugée acceptable
- Une ergonomie adaptée, intuitive et simple

Appréciation

Les tests statistiques complémentaires ont démontré que l'évaluation des minutes de soins selon l'art. 7a OPAS avec BESA ou PLAISIR, pour une même population de résidents, retiennent statistiquement la même charge en soins avec un seuil d'erreur fixé à 5%. Fort de ce constat, nous pourrions conclure que l'impact sur l'ensemble des prestations facturées à la LAMal pourrait être quasi nul (la charge en soins retenue étant en moyenne identique), et qu'il serait envisageable de proposer aux EMS/EPSPM le libre choix de l'outil d'évaluation qu'ils souhaitent utiliser.

Olivier Mottier, responsable de la direction politique
FEDEREMS